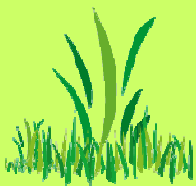




Les Echos de Plougourvest

Edition d'Avril 2017

N° 304



VIE INTERCOMMUNALE

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 – 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Vendredi – Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Fax : 02.98.68.55.89

Permanences de M. le Maire,

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

L'agence postale sera fermée pour congés du lundi 10 avril au mercredi 19 avril inclus.



Horaires d'été (1^{er} avril)

Lundi - Mercredi -
Vendredi - Samedi

De 9h à 12h et 14h à 18h30

Mardi

De 14h à 18h30

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS



Le décret n°2016-1800 relatif à l'obligation de porter un casque à vélo pour les enfants de moins de 12 ans est entré en vigueur depuis le 22 mars 2017. **Le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.**

Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer du vélo, montrez l'exemple !

S'équiper et choisir des équipements de sécurité individuels adaptés, dont le casque à vélo, doit s'apprendre dès le plus jeune âge. Et c'est bien souvent au travers de l'exemple de leurs parents que les enfants apprennent ou non à s'équiper. À cet égard, il a été constaté que les parents d'enfant équipé de casque sont enclins à en porter déjà un eux-mêmes. Les enfants à vélo doivent donc porter un casque, à plus forte raison parce qu'ils sont inexpérimentés.

SYNDICAT MIXTE DE L'HORN

Afin de veiller à la qualité de l'eau sur votre territoire, des actions agricoles et des actions de préservation des milieux naturels sont menées à bien par les techniciens du syndicat mixte de l'Horn. Leur rôle est de vous informer notamment des moyens de gestion des zones humides ainsi que de la réglementation s'appliquant sur ces milieux fragiles. Les zones humides jouent un rôle primordial pour l'épuration de l'eau.

Le code de l'environnement et la Directive Cadre de l'eau s'appliquent à tous.

Les travaux concernant une zone humide sont soumis à déclaration ou à autorisation (DDTM29-Art R-214-1).

La Directive Nitrates vient compléter la réglementation pour les parcelles agricoles classées en zone humide.

Les remblaiements (y compris dépôts de déchets organiques et inorganiques), nouveau drainage par fossé drainant ou drains enterrés, et creusement des zones humides sont interdits.

Chaque commune du territoire a réalisé un inventaire à prendre en compte lors de travaux ou d'aménagement particulier. Les zonages ont fait l'objet de délibérations. Il est impératif de prendre en compte ces inventaires. **Renseignements** : 02.98.69.51.02



DEVENIR « FAMILLES DE VACANCES » AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français – Fédération du Finistère recherche des familles bénévoles prêtes à accueillir un enfant de 6 à 12 ans durant deux semaines l'été prochain.

Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet à des enfants, âgés de 6 à 10 ans et issus de milieux défavorisés, de venir en vacances dans une famille bénévole du département. Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Contact : 02.98.44.48.90 ou vacances@spf29.org

URBANISME**Permis de construire****Communauté de Communes
du Pays de Landivisiau**

Lieu-dit Quillivant

Construction d'un manège avec
panneaux photovoltaïques**ETAT CIVIL****Naissances****Augustine PRÉMEL-CABIC**

10, Kéridiou

Sidonie BLÉAS

10, impasse du Guillec

Loys MARCHADOUR

3, Hameau des Chênes

**OFFICES
RELIGIEUX**

Messe à 11h à

Kervoanecle samedi 1^{er} avrilTous les dimanches
Messe à 10h30 à **Landivisiau****Samedi 1^{er} avril** à 18h
à Guimiliau**Samedi 8 avril** à 18h
Messe des Rameaux
à Plougourvest**Jeudi 13 avril** à 20h
Messe de la Cène à Lampaul**Vendredi 14 avril** à 18h
Office de la passion
à Bodilis**Samedi 15 avril** à 21h
Veillée Pascale à Landivisiau**Dimanche 16 avril** à 10h30
Messe de Pâques à Landivisiau**Samedi 29 avril** à 18h
à Plougourvest**ECHOS de Plougourvest***Prochaine parution des Echos :*
semaine 22*Date limite de dépôt des commu-
niqués :* **Vendredi 19 mai 2017**

VIE COMMUNALE

**EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 FEVRIER 2017**

Participation de la Commune pour 2017 aux frais de fonctionnement de l'Ecole privée Le conseil municipal fixe la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre Dame pour 2017 à 73 250€. Avis favorable à l'unanimité.

Une nouvelle restauration scolaire est mise en place à l'école Notre Dame de Plougourvest par la Maison de retraite Saint-Michel située à Kervoanec à Plougourvest, favorisant ainsi un cycle court pour des aliments et une meilleure qualité des produits. Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 0.20€/enfant/repas servi dans l'année scolaire avec une moyenne de 12 000 repas servis par an soit une participation de la commune de 2 400 € pour l'année 2017, sous la forme d'une subvention sociale. Avis favorable à l'unanimité.

Attribution du Lot 10 - Peinture et revêtement muraux pour la construction du Pôle Enfance Jeunesse. Après la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise AREA Peinture par le jugement du Tribunal de Commerce de Brest, il a été nécessaire de relancer une consultation d'entreprises pour réattribuer le Lot 10 - Peinture et revêtement muraux. Après publicité dans la presse, remise des plis et analyse des offres par le Cabinet Prigent, maître d'œuvre de l'opération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise économiquement la mieux disante : Société BEL-LOUR de Plouescat pour un montant de 10 222 € HT.

Approbation des comptes administratifs 2016 Commentés par Monsieur le Maire et mis au voix par Monsieur Jean-Yves MEVEL, 1^{er} Adjoint au Maire, les comptes 2016 de la Commune, Assainissement et Lotissement sont adoptés à l'unanimité par les membres présents :

BUDGET COMMUNE : Section de Fonctionnement : Le compte administratif de l'exercice 2016 laisse apparaître un montant de dépenses de 607 248 € et un total de recettes de 925 343 € soit un résultat de l'exercice excédentaire de 318 095 €. Ajouté au solde positif de 2015, la section de fonctionnement se voit clôturer par un excédent de 468 095 €.

Section d'Investissement : Les dépenses de 710 300 € et les recettes de 654 803 € laissent apparaître un résultat de l'exercice déficitaire de 55 497 €. Ajouté au solde positif de 2015, la section d'investissement se voit clôturer par un excédent de 1 100 156 €. Le résultat de clôture des 2 sections Fonctionnement et Investissement laisse apparaître un excédent de 1 568 251 €.

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 2 355€. Ajouté au solde positif de l'exercice 2015, le budget assainissement se traduit par un excédent de 29 167 €.

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 10 424€ et en investissement un excédent de 23 653€. Le budget Lotissement se traduit par un excédent total de 34 078 €.

Les excédents des 3 budgets se montent pour 2016 à 1 631 496€.

RÉUNION PUBLIQUE COMMUNALE

Une réunion publique communale aura lieu le **vendredi 28 avril 2017 à 19h à la salle polyvalente du Pouldu.**

Un bulletin spécial vous sera distribué courant du mois d'avril pour détaillé les points qui seront abordés par Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal.

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 23 avril et 7 mai 2017**. Le bureau de vote est situé au Centre d'Activités - Rue du Stade.

Une pièce d'identité sera OBLIGATOIRE pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie...). Vous pouvez également voter par procuration. Pour cela, vous pouvez vous rendre à la gendarmerie pour remplir le cerfa N° 12668*01 ou télécharger le cerfa N° 14952*01 sur le site servicepublic.fr. Vous devez l'imprimer et vous présenter à la gendarmerie avec une pièce d'identité.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

CONTACTS ASSOCIATIONS

HANDBALL: Étoile Filante

Jonathan ANDRE, Président :

06.13.62.69.02

Stéphanie LE DUC, secrétaire :

06.10.88.35.88

FOOTBALL: Étoile Filante

Pierre-Yves TANGUY :

07.81.49.30.46

Serge PORHEL : 06.12.59.78.52

GYM

Nathalie CARRER : 02.98.68.55.96

BIBLIOTHEQUE

Michèle GRALL : 06.30.90.16.87

Horaires: Mercredi 10h à 12h

Jeudi 18h30 à 19h30

Samedi et Dimanche 10h à 11h30

Tél.: 02.98.68.55.84 ou

bib.plougourvest@orange.fr

ASSOCIATION POUR LA SAU- VEGARDE DU PATRIMOINE

Joseph KERMARREC :

02.98.68.58.33

OGE

Yolande PRIGENT : 06.63.08.15.32

APEL

Sandrine ROJO : 06.63.05.66.74

DANCE COUNTRY

André CUEFF: 02.98.68.53.80

CLUB DES AÎNÉS

Claude QUEGUINER :

02.98.68.59.62

FNACA

Désiré KERSCAVEN :

02.98.68.51.00

FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs :

Christelle CORVEZ 02.98.24.80.36

Art Floral : Michèle JESTIN

02.98.68.55.80

Atelier Cuisine : Brigitte ROPARS

02.98.68.54.80

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Romain JEZEGOU : 06.61.27.03.89

COMITÉ DES FÊTES

Laurence PAUGAM : 06.62.82.35.70

RESIDENCE SAINT MICHEL

Foyer de vie arc-en-ciel

Christelle MER : 02.98.68.01.42

Loisirs de Kervonanec

Stéphanie BELLEC : 02.98.68.01.42



ETOILE FILANTE FOOTBALL

Dimanche 2 avril

15h30 : Lanh. Plounevez Fc2-Plougourvest EF1

13h30 : Plougourvest EF2 - Sibiril Olympique 2

13h30 : Plougourvest EF3 - Plouzévédé AS3

Dimanche 9 avril

15h30 : Plougourvest EF1 - St Thégonnec Es2

13h30 : Plougourvest EF2 - Plouvorn Ag4

Dimanche 16 avril

Coupe ou match remis

Dimanche 23 avril

15h30 : Cléder Us2 - Plougourvest EF1

13h30 : Guiclan FC3 - Plougourvest EF2

13h30 : Plougourvest EF3 - Guimiliau Uss2

ART FLORAL

L'atelier d'Art Floral aura lieu le **mardi 25 avril** à 14h et à 20h30 à la salle du Pouldu.

Renseignements : 02.98.68.55.80



CLUB DES AÎNÉS

Lundi 10 avril : rencontre avec les résidents de Kervonanec à 13h30 (pétanque et dominos).

Vendredi 21 avril : concours de dominos et pétanque. Inscriptions à 13h30. ouvert à tous, équipes constituées.



ATELIER DE CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 5 avril** pour le groupe A et le **mercredi 12 avril** pour le groupe B.

Renseignements : 02.98.68.54.80



DERATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 28 avril 2017**. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49.



ETOILE FILANTE HANDBALL

Week-end du 31 mars au 2 avril

EF Plougourvest Excellence - HBC Biegouden

Week-end du 21 au 23 avril

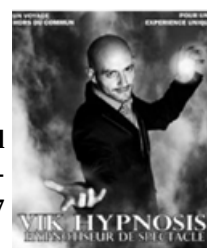
Entente Bourg Blanc/Plouvien1 - EF Plougourvest Excellence

Week-end du 28 au 30 avril

EF Plougourvest Excellence - HBC Cap Sizun 2

ETOILE FILANTE FOOTBALL DINER-SPECTACLE

L'étoile Filante Football organise un dîner spectacle le **samedi 8 avril 2017** sur le thème de l'hypnose.



Lors de cette soirée, Kevin LE CLAINCHE, hypnotiseur de spectacle, sera présent. L'étoile filante vous propose une expérience inédite ; tout se passera sous vos yeux, à quelques mètres de vous. Inédit, impressionnant, drôle et bon enfant, les adjectifs ne manquent pas, tant l'évènement est exceptionnel!

Repas adulte : 15€ / repas enfant : 10€

Menu : Accras et samoussa / Rougail saucisses / Tarte aux pommes / Café (possibilité de jambon/frites).

Réservation fortement conseillée par mail : efplougourvest@gmail.com ou 07.81.49.30.46

POINT LECTURE

Bébé Lecteur : **mercredi 5 avril** à 10h30.

Contact : 02.98.24.80.45



ECOLE NOTRE-DAME

Portes ouvertes et inscriptions le **vendredi 7 avril 2017 de 18h30 à 20h**. Les inscriptions concernent les enfants nés en 2014 et 2015 qui souhaitent faire leur rentrée en septembre 2017 ou janvier 2018. Au programme : Visite des locaux et présentation de l'école.

Contact : 06.88.92.35.21

COURS D'INFORMATIQUE

Avec le concours de la Communauté de Commune du Pays de Landivisiau, la commune envisage l'organisation d'une nouvelle session de cours d'initiation à l'informatique et à internet. 15 € pour 10 séances. Renseignements et inscriptions en mairie : 02.98.68.53.49

VIE SOCIALE



FAMILLES RURALES :

ACCUEIL DE LOISIRS, ACCUEIL PASSERELLE ET ANIM'ADOS

L'Accueil de Loisirs Bodilis Plougar Plougourvest se trouve à l'espace Arc-en-ciel de Bodilis. **Renseignements et inscriptions** au 06.69.93.83.19 ou famillesruralesb-p@ gmail.com

Les programmes des vacances de pâques sont disponibles sur les sites internet :

Accueil Passerelle : passerelleb-p.jimdo.com / **Anim'Ados** : animadosb-p.jimdo.com

Tous les vendredis de chaque mois, le foyer est ouvert à Bodilis de 19h à 20h30 pour les ados. C'est gratuit et sans inscription. Chacun arrive et repart à l'heure qu'il souhaite. C'est un moment de partage et de discussions sur des futurs projets. Une console, des jeux de société, un babyfoot sont également à disposition. **Renseignements** : animadosb-p@ gmail.com



RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

La permanence du mois en Mairie de Plougourvest :

Entre 9h00 et 12h00, **le mercredi 6 avril 2017.**

Pas de temps d'éveil ce mois-ci à l'espace Hervé Loaëc de Plougourvest.

Le RPAM organise sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques au château de Kerjean à Saint-Vougay **le mardi 25 avril 2017**. Attention, le départ sera donné à 10h !



Renseignements auprès des animatrices au 02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@ gmail.com

AFPA MORLAIX : LES INFOS FORMATIONS

Formation Menuisier agenceur, le 25 avril 2017 : une 1/2 journée de recrutement aura le mardi 4 avril et le jeudi 13 avril à 9h. **Formation Plaquiste, le 15 mai 2017** : une 1/2 journée de recrutement aura lieu le jeudi 6 avril et le vendredi 4 mai à 9h.

Formations accessibles aux demandeurs d'emploi/ Formations gratuites. **Contact** : Laëticia LE ROY au 02.98.88.95.40 ou laetitia.le-roy@afpa.fr



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Envoyer un mail demande plusieurs actions qui consomment de l'énergie et émettent des gaz à effet de serre : la transmission sur le réseau internet, le traitement et le stockage sur les serveurs des fournisseurs d'accès et le stockage dans la messagerie de l'expéditeur et du destinataire. Il en va de même pour les requêtes sur les moteurs de recherche. Pour limiter l'impact environnemental, pensez à compresser et vider régulièrement votre messagerie, ainsi qu'à taper directement l'URL d'un site web ou l'enregistrer dans les favoris si vous le consultez souvent.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergies au 38, rue du mur à Morlaix (permanence l'après midi sur RDV). Plus d'infos au 02.98.15.55.47 et www.heol-energies.org

LES PERMANENCES « HABITAT » SUR LE TERRITOIRE DU LEON

Permanences OPAH : Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, les **mercredis 5 et 19 avril** de 10h30 à 12h à Landivisiau - CCPL Zone de Kerven - Renseignements au 02.98.61.91.51

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, les **mardis 11 et 25 avril** de 9h à 12h à Landivisiau : CCPL Zone de Kerven. Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.53.23.24.

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, le **mardi 18 avril** de 9h à 12h à Landivisiau - CCPL Zone de Kerven - Renseignements : 02.98.15.16.08 ou contact@heol-energies.org ou 38 rue du Mur à Morlaix.



BIEN VIVRE A DOMICILE

CDAS - Conseil Général 29

Place Liautey
LANDIVISIAU
02.98.68.11.46

CLIC

02.98.63.00.19

(Permanence tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Aidant, rue des Marronniers à Landivisiau)

ADMR

3, route de Plouescat
29440 SAINT-VOUGAY
02.98.29.58.73

AS DOMICILE

1, rue Maurice Le Scouézec
LANDIVISIAU
02.98.68.10.36

ADECCO

Recherche

Un conducteur SPL (H/F)

Pour un client à Saint-Pol-de-Léon.

Titulaire des permis C et EC, FIMO ou FCO, carte chrono, vous intégrerez une société de transports où vous serez en charge des missions suivantes :

- ◆ Ramassage de légumes sur le Finistère et Côtes d'Armor,
- ◆ Déchargement du camion,
- ◆ Possibilité de préparation de commandes
- ◆ 1 samedi sur 2 - travail le matin

Première expérience dans le ramassage en fruits et légumes

Rigueur et autonomie seront des atouts pour ce poste

Taux horaire 12.50€/heure

ADECCO

Agence de Landivisiau
4, rue Alfred Nobel - ZI du Vern
29400 LANDIVISIAU
Tél. : 02.98.24.70.75
adecco.063@adecco.fr